

Diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « Architecture et patrimoine »

Sélection des architectes

promotion 2026-2028

141 architectes étaient candidats : 4 candidats ont été écartés en raison de la non recevabilité de leur dossier de candidature. Après analyse des dossiers par quatre enseignants et la directrice des études, 90 candidats ont été retenus pour passer les épreuves d'admission (57% femmes, 43% hommes).

À ce stade, les examinateurs n'ont pas retenu les candidatures dans lesquels la motivation pour suivre cette formation paraissait très faible, ou insuffisamment développée, par-delà des formulations vite expédiées ou très convenues. Souvent, la qualité de la représentation graphique a été également très discriminante, la capacité à comprendre le réel et à le restituer par le dessin restant essentielle par rapport à la représentation numérique.

Pour les épreuves d'admission, les membres du jury avaient pour mission d'évaluer deux épreuves :

- Une épreuve graphique de représentation d'un élément des Galeries de la Cité
- Une épreuve écrite comportant un QCM de culture générale en relation avec le patrimoine et une composition à partir d'une question ouverte.

Pour chaque candidat, ils devaient également évaluer, au travers d'un entretien oral, l'authenticité des éléments du dossier de candidature, s'assurer de la motivation et mesurer l'engagement pour le patrimoine. La formation de deux années étant particulièrement exigeante, avec des acquisitions méthodologiques importantes et des investigations en équipe, la solidité, la stabilité et l'existence d'un socle minimal de compétence sont requis.

Ce niveau d'exigence est nécessaire pour que l'ensemble de la promotion puisse progresser correctement, tant dans la dynamique générale que dans les travaux et études assurés en groupe.

90 candidats présélectionnés ont été reçus pour être évalués sur sept critères : maîtrise du trait et qualité des représentations / approche constructive dans le dessin / réponses au QCM / qualités rédactionnelles sur la question ouverte / parcours formatif, expérience professionnelle et engagement personnel / socle de connaissances / personnalités, comportement et savoir-être.

Le jury a proposé de déclarer admis 54 architectes, 48% femmes et 52% hommes, avec une 55^e sur liste complémentaire.